

MAURITANIE

Dans le contexte des troubles politiques actuels, il est à craindre que les forces de sécurité ne se rendent à nouveau responsables d'homicides, d'arrestations arbitraires et de mauvais traitements

Index AI : AFR 38/003/00

Amnesty International condamne l'usage abusif de la force dont se sont apparemment rendues responsables les forces de sécurité mauritaniennes. L'organisation de défense des droits humains est préoccupée par la sécurité des personnes qui prendront part aux manifestations qui pourraient avoir lieu dans les jours prochains.

La semaine dernière, à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, plusieurs personnes ont été blessées et une femme est décédée après que les forces de sécurité eurent dispersé des manifestants de l'opposition à l'aide de gaz lacrymogènes et de matraques. De très nombreux opposants ont été placés en garde à vue pour de courtes périodes et nombre d'entre eux ont été frappés, notamment à coups de pied, au cours de leur détention dans les locaux de la Direction de la Sûreté de l'État.

Amnesty International exhorte les autorités mauritaniennes à cesser immédiatement de recourir aux arrestations arbitraires et aux mauvais traitements pour faire taire les opposants politiques, et à ordonner l'ouverture d'une enquête indépendante et impartiale sur la mort d'Aminetou Mint Eleyat ainsi que sur les allégations faisant état de mauvais traitements infligés à des opposants.

Depuis début octobre, les antagonismes politiques ont pris de l'ampleur en Mauritanie, à la suite du regain de violence en Israël et dans les Territoires occupés. Plusieurs manifestations organisées par l'opposition en guise de soutien aux Palestiniens ont été interdites et violemment réprimées. Des opposants qui n'avaient ni recouru à la violence ni prôné son usage ont été victimes d'arrestations arbitraires. La tension est montée d'un cran après que le gouvernement eut pris la décision, le 28 octobre, de dissoudre l'Union des forces démocratiques-Ère nouvelle (UFD-EN), une

coalition de partis d'opposition.

Le 4 novembre, Aminetou Mint Eleyat est morte après que les forces de sécurité eurent utilisé des gaz lacrymogènes pour réprimer une manifestation pacifique organisée par des élèves du secondaire dans le secteur de Teyaret-arrêt bis, à la périphérie de Nouakchott. Cette femme se rendait au marché lorsqu'elle a été prise dans la manifestation. Les informations dont dispose Amnesty International laissent à penser que sa mort est liée à l'utilisation de gaz lacrymogènes.

Trois jours plus tôt, le 1^{er} novembre, de très nombreux opposants ont été arrêtés par la police et placés en garde à vue pour une courte durée dans la capitale. Mohamed Ould Moloud, un membre de premier plan de l'UFD-EN, a été arrêté de façon arbitraire en même temps que deux autres partisans de l'opposition, Cheikh Ould Sidaty et Mohamed Ould Rabah. Lors de leur interpellation, les trois hommes ont été frappés à coups de matraque. Ces brutalités se sont poursuivies alors que les trois opposants étaient conduits à la Direction de la Sûreté de l'État dans un véhicule de police. Ils ont été remis en liberté le soir même, après avoir été interrogés au sujet de leur affiliation politique. De nombreuses autres personnes ont été arrêtées et conduites à la Direction de la Sûreté de l'État le même jour. Il semble que nombre d'entre elles aient été maltraitées. Selon les informations recueillies par Amnesty International, toutes les personnes interpellées ont été libérées à la fin de la journée.

Toujours le 1^{er} novembre, des centaines d'étudiants se sont rassemblés à Nouakchott pour exprimer leur mécontentement, bien que des forces de sécurité aient été déployées dans la capitale pour les en empêcher. La manifestation a commencé dans le calme, mais lorsque les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes et des matraques pour disperser les participants, ceux-ci ont riposté en lançant des pierres et en brûlant des pneus. Les heurts entre forces de sécurité et manifestants se sont poursuivis pendant plusieurs heures et ont fait de nombreux blessés, victimes notamment des gaz

lacrymogènes.

notre site web : <http://www.amnesty.org>

Contexte

Face à l'aggravation de la crise en Israël et dans les Territoires occupés, l'Union des forces démocratiques-Ère nouvelle (UFD-EN), une coalition de partis d'opposition, a exhorté le gouvernement mauritanien à rompre les relations diplomatiques qu'il avait établies en 1999 avec le gouvernement israélien. Le 28 octobre, l'UFD-EN, accusée d'« *incitation à la violence* », a été dissoute par décret gouvernemental. Ahmed Ould Daddah, le secrétaire général de l'UFD-EN, a rejeté les accusations portées contre son mouvement et a déclaré que la décision du gouvernement était nulle et non avenue du fait de son illégitimité. Le 24 avril, il avait été arrêté pour « *incitation à la violence* » après avoir appelé à la tenue d'une manifestation pacifique de grande ampleur pour protester contre le fait que le gouvernement avait négligé de faire respecter l'État de droit et de mener des enquêtes sur les nombreux cas d'assassinats politiques, de « disparitions » et d'actes de torture signalés à la fin des années 80 et au début des années 90. Le considérant comme un prisonnier d'opinion, Amnesty International a demandé qu'il bénéficie d'une libération immédiate et inconditionnelle. Il a été relâché sans inculpation le 29 avril.

En Mauritanie, les organisations de défense des droits humains, les médias et les partis d'opposition poursuivent leurs activités en dépit des difficultés considérables auxquelles ils se heurtent. La liberté de la presse est extrêmement restreinte ; les mouvements de protection des droits fondamentaux doivent mener leur action sans autorisation de l'État, ce qui expose les défenseurs des droits humains à des poursuites et à des peines d'emprisonnement pour « *gestion d'associations fonctionnant sans autorisation* », en vertu de la loi mauritanienne.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter